



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**SEANCE DU mardi 29 juin 2010**  
**19 heures 00**

-----

CP/VC

N° 001058

Rapport de l'exercice  
2009 sur la Délégation  
de Service Public du  
camping les Cèdres

**Le mardi 29 juin 2010 à 19 heures 00** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) représenté par M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) représentée par Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale) représentée par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale)

**ABSENTE EXCUSEE** : Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Par la délibération n° 394 du 18 décembre 2006 le Conseil Municipal a décidé d'attribuer la gestion du camping les Cèdres à Apt à l'entreprise de Mademoiselle Lucie BOUILLET dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

La loi précise que le délégataire produit chaque année avant le 1<sup>er</sup> juin à l'autorité délégante un rapport comportant les comptes et la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public ainsi qu'une analyse de la qualité du service.

Après lecture et contrôle de ce rapport il apparaît que :

- Le nombre de nuitées 2009 s'élève à 24355 soit une augmentation de 4,10 % par rapport au précédent bilan.

- Le chiffre d’Affaire total d’un montant de 136 067,58 € est en diminution de 1,47 %.

Sur ce Chiffre d’Affaire, 9 072 € sont issus de la buvette et fournitures diverses et 126 996 € sont issus des recettes liées au service camping.

- Les charges de personnel s’élèvent à 40 665 € soit une diminution de 2,38 %.
- La maintenance des bâtiments et locaux ainsi que l’entretien sont satisfaisants.
- Les engagements du délégataire sont respectés vis-à-vis de la collectivité (redevance de 24 000 €).
- La qualité du service est bonne.

L’année 2009 a été marquée par :

- la mise aux normes électriques et le suivi des préconisations de l’organisme de contrôle. Toutes ces réalisations ont été transmises à la sous-commission départementale de sécurité des terrains de camping de la Préfecture.

- Il a été procédé au remplacement des candélabres d’éclairage.

Un autre problème que connaît toujours le camping est lié à la sécurité des biens des usagers à l’intérieur même des tentes, caravanes et véhicules.

2009 a été une année où à plusieurs reprises des vols ont été commis la nuit.

**LE CONSEIL  
A L’UNANIMITE**

PREND ACTE du rapport, des comptes et du bilan des opérations afférentes à l’exécution de la Délégation de Service Public ainsi que l’analyse de ce service transmis par Mademoiselle Lucie BOUILLET.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Olivier CUREL**